MUNICIPALITÉ de SAVIÈSE

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE/

Plateforme électronique – publication : 20 novembre 2026

MUNICIPALITE DE SAVIESE

mise à l'enquête publique

L'administration communale de Savièse soumet à l'enquête publique la.les demande.s en autorisation de construire formulée.s par :

- Requérante : Dumoulin Maude
  Propriétaire : Pannatier Brigitte
  Auteur des plans : Reynard Claude Alain
  Type de réalisation : Construction d'un chalet
  Situation : parcelle no 10432, plan no 6, au lieu-dit « Prarainson » - coordonnées 593'796/124'110
  Zone : Zone touristique

- Requérantes et propriétaires : Martin Catherine, Elodie et Lauren
  Auteur des plans : Reynard Claude Alain
  Type de réalisation : Construction d'un couvert à voitures
  Situation : parcelle no 8915, plan no 50, au lieu-dit « Rédin » - coordonnées 592'496/121'269
  Zone : Zone mixte artisanale et commerciale à aménager

- Requérant : Loges Concept Sàrl
  Propriétaire : Reynard David
  Auteur des plans : Loges Concept Sàrl, Dumoulin Yves
  Type de réalisation : Modification du projet autorisé / agrandissement du sous-sol pour M. David Reynard
  Situation : parcelle no 313, plan no 5, au lieu-dit « Mayens de la Dzour » - coordonnées 593'646/124'635
  Zone : Zone des Mayens de la Zour

- Requérant et propriétaire : Léger Pierre Yves
  Auteur des plans : L-architecte Corine Léger sàrl, Léger Corine
  Type de réalisation : Installation d'une PAC intérieure, modification du projet autorisé le 30 décembre 2024
  Situation : parcelle no 4305, plan no 30, au lieu-dit « Roumaz » - coordonnées 592'973/121'755
  Zone : Zone des villages

- Requérants et propriétaires : Thévoz Philippe et Ganguillet Thévoz Nathalie
  Auteur des plans : Reynard Claude Alain
  Type de réalisation : Rénovation d'un chalet
  Situation : parcelle no 2324, plan no 7, au lieu-dit « Prafirmin » - coordonnées 593'199/123'575
  Zone : Zone touristique

Les plans peuvent être consultés auprès du bureau technique communal et/ou sur eConstruction. Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

Savièse, le 20 novembre 2026 L'ADMINISTRATION COMMUNALE